



# vous informe ...

## L'agenda de la semaine

3 juillet

Déclaration politique générale du gouvernement.

4 juillet

Journée d'étude sur le thème " Face aux stratégies financières".

Négociation sur la Modernisation du marché du travail, participation de Maryse Dumas et Maurad Rabhi, Secrétaires de la Cgt.

Conférence de presse organisée par la Confédération européenne des syndicats et le cabinet Syndex : " Changement climatique et impact sur l'emploi ". Participation de Jean-Christophe Le Duigou, Secrétaire de la Cgt.

## Loi " Travail, emploi, pouvoir d'achat "

### Drôle de manière de " valoriser le travail "

Le nouveau gouvernement justifie une série de mesures fiscales par le souci de « revaloriser le travail ».

Certes, les « heures supplémentaires » seront en principe mieux payées et défiscalisées. Mais comme il faudra rembourser l'exonération de cotisations à la Sécurité sociale, ce sont les autres salariés qui paieront la facture.

Quant aux autres mesures c'est tout pour la propriété et les hauts revenus : la déduction des emprunts ne vaut que pour ceux qui deviennent propriétaires, le bouclier fiscal concernera 250 000 contribuables parmi les plus aisés, l'exonération des droits de succession profitera aux patrimoines les plus élevés puisque les successions modestes sont déjà exonérées...

## Enseignement supérieur

### L'université est aussi l'affaire du monde du travail

Dans son projet de loi sur l'autonomie de l'université, le gouvernement vient de renoncer à mentionner la sélection à l'entrée du master, a élargi l'effectif possible des Conseils d'administration des universités et enlevé la notion de volontariat dans l'application de la réforme.

Ces modifications sont à mettre à l'actif des protestations de la communauté universitaire et des réactions de l'opinion publique. Il reste que la logique libérale du projet demeure et l'action pour une autre réforme est plus que jamais à l'ordre du jour.

Le projet de loi fait exploser le métier et le statut des personnels de l'université et fait la part belle au patronat.

L'ouverture sur l'entreprise affichée est en fait une ouverture sur les employeurs, la représentation de droit des confédérations de salariés dans les Conseils d'administration étant notamment supprimée.

La formation et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ne peuvent rester uniquement l'affaire des universités et du patronat. C'est aussi l'affaire des salariés des entreprises.

## Pour des transports de qualité au quotidien !!

Tous les jours, les usagers galèrent sur leurs déplacements, au point qu'en région parisienne, l'utilisation des transports en commun devient un élément discriminatoire à l'embauche pour cause de retards réguliers.

En 2006, sur 6 043 incidents ayant donné lieu à des retards, seuls 140 étaient dus à des mouvements sociaux !

Aussi, plutôt que de répondre à ces fortes attentes, le Président de la République annonce

une loi cadre, dès juillet, sur le " service minimum " dans les transports. Il élude les vrais problèmes. Le service public se dégrade : entre 2004 et 2007, 7 000 emplois ont été supprimés dans le transport marchandise entraînant la fermeture de cent gares de Fret, occasionnant un véritable engorgement des routes aux conséquences dramatiques pour notre environnement.

En définitive, le vrai débat ne porte pas sur " le service minimum ", mais bien sur l'améliora-

tion et le développement du transport public des usagers !

Pour la Cgt, plusieurs facteurs sont de nature à faire baisser la conflictualité et limiter la gêne aux usagers en cas de grève : il faut améliorer le dialogue social, renforcer les moyens humains et financiers pour assurer la continuité du service public au quotidien.

Conception réalisation : La Cgt - Maquette : département Communication - mtgh - n° 2 - 29 juin 2007

### Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer



NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Age : ..... Profession : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....

.....

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.